

Le mariage PS-CDH sous tension

UNIVERSITÉS L'UCL fait le forcing pour fusionner avec Saint-Louis, l'ULB freine

► C'est l'autre crise politique de décembre, éclipsée par la démission de la suédoise.
► Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vacille sur les rapprochements universitaires à Bruxelles.

C'est l'histoire de deux mariages bruxellois qui provoquent presque un divorce francophone. L'UCL et Saint-Louis veulent fusionner, l'ULB veut intégrer l'Ihecs. La première union est sur la table du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis plus de deux ans, la seconde est arrivée bien plus tard... Mais, début décembre, les deux dossiers ont fait vaciller l'exécutif de Rudy Demotte. Récit d'une crise PS-CDH narrée par tous ses protagonistes réclamant l'anonymat - il faut encore tenir cinq mois avant le prochain scrutin.

Tout commence le mercredi 5 décembre. Alda Greoli, vice-présidente CDH, a fait son rétroplanning. La fusion des deux universités catholiques, à laquelle la rue des Deux-Eglises tient tellement (le pilier chrétien reste un réservoir potentiel de voix à ne pas négliger en ces temps de mauvais sondages), nécessite une modification du décret Paysage, donc un vote au parlement francophone. Le temps de récolter les avis de l'Ares, du Conseil d'Etat, de passer en commission puis en plénière, c'est maintenant ou jamais. Ce que la ministre formule, à son arrivée place Surlin de Choquer, d'un « Ça ne sert à rien de tenir ce gouvernement si ce point n'est pas à l'ordre du jour ». Le ton ne laisse guère planer de doutes sur la détermination de l'humaniste. Rudy Demotte convoque un kern, Jean-Claude Marcourt, en charge du dossier, et Alda Greoli s'entendent...

Le gouvernement commence, se poursuit, se termine, lorsque

Rudy Demotte fait inscrire le point litigieux et donne la parole à Rachid Madrane, garant des intérêts bruxellois au gouvernement. Il cale net (non au texte en l'état), relayant les craintes ULBistes. « Deux thèses s'affrontent, résume un connaisseur. L'UCL plaide la liberté d'association, l'ULB redoute une agression territoriale. » La cheffe de file CDH voit rouge, y va d'un « Il n'y a plus de gouvernement aussi longtemps que ce point ne passe pas ». Et de quitter la réunion, laissant tout l'ordre du jour « ajourné ».

Le CDH était prêt à bloquer ses points, même ceux de Marie-Martine Schyns en enseignement. Jusqu'à quand ? Dans les deux camps, on s'accorde pour dire qu'il ne s'agit pas d'un éternement temporaire mais d'une menace pour le gouvernement.

« C'était une stratégie réfléchie. Une parole est une parole, cela fait deux ans qu'on attend ce texte. On pouvait tenir des semaines », assure-t-on chez les orange. « On avait quand même préparé une communication de crise », dit-on chez les socialistes. « Heureusement qu'il y avait crise au fédéral, la nôtre est passée totalement inaperçue, personne n'a relevé qu'aucun des points à l'ordre du jour le 5 décembre n'a été adopté. » Pas même (surtout pas) le subsidie de 60.000 euros pour la maison de la culture de Tournai, persille-t-on au CDH. Le PS ne relève pas mais concède

qu'il était moins une... Sur l'intensité de la crise, on oscille entre « grave », « très grave », « mais une vague si on compare au tsunami du fédéral ».

L'affaire doit être déminée de toute urgence. Commence donc une négociation, en coulisses, entre Rudy Demotte, Jean-Claude Marcourt et les Bruxellois, lisez Rachid Madrane (avec Laurette Onkelinx, présidente de la Fédération bruxelloise du PS en soutien d'attaque) et l'ULB. Le 12 décembre, retour à la table gouvernementale. « Mais cela ne sert à rien de s'asseoir si ce point n'est pas réglé », prévient d'entrée de jeu Alda Greoli. Cette fois, la négociation en coulisses a porté. Le projet de décret est approuvé. Et donc la paix dans le ménage PS-CDH revenue ? Rien n'est moins sûr...

La preuve par ces interprétations éminemment différentes

du compromis. L'élément qui a fait pencher la balance ? « La bonne compréhension, par certains, d'un dossier complexe et symbolique, il a fallu faire un peu de pédagogie », assurent plusieurs sources. « Des garanties pour les deux parties », rétorquent d'autres. Lesquelles ? Et là, ça repart en vrille. L'UCL redoute que son envie de fusion avec Saint-Louis, chère au CDH mais aussi au recteur Vincent Blondel, en quête de réélection au printemps, ne reçoive pas de blanc-seing sous cette législation. D'où la pression pour le vote du décret. L'ULB redoute que l'Institut Galilée (pôle chrétien) ne renâcle à lâcher l'Ihecs. D'où la demande de lier les deux dossiers, quitte à reporter les mariages à 2020...

Le décret dit que « les conventions (entre unifs) devant être finalisées pour le 1^{er} juin 2019, le

décret entre en vigueur à la rentrée 2019-2020. » « Cela lie les deux dossiers », triomphent les uns. « C'est en tout cas écrit dans les notifications consignées au PV du gouvernement », nuancent d'autres, qui renvoient... à un communiqué de l'ULB et de l'Ihecs. « Absolument pas », réfutent les autres. « C'est plutôt un accord verbal, qui repose sur la bonne foi », tempore-t-on ailleurs.

L'art de l'ambiguïté au service de l'accord ? « Mmm », concède cette source plus qu'autorisée. « Et de toute façon, ce texte va se faire démolir au Conseil d'Etat faire cette phrase », achève cette autre. Bref ? « On réglera tous ces problèmes quand le texte reviendra au gouvernement. C'est là qu'on jugera de la bonne ou mauvaise foi de chacun. » « Et ça s'annonce masculé... » ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

RAPPROCHEMENTS

Des dossiers liés et concurrents

Le décret Paysage de Jean-Claude Marcourt prévoit des regroupements géographiques entre universités et hautes écoles. Las, en 2016, l'UCL (Louvain-la-Neuve et Woluwe-Saint-Lambert) a annoncé vouloir convoler avec l'Université Saint-Louis (Bruxelles). Pour ce faire, il faut changer le décret Paysage... Entre-temps, l'ULB a annoncé vouloir intégrer l'Ihecs (journalisme et communication) pour créer un grand pôle média à Reyers. Deux mariages et tout le monde est content ? Pas si vite... L'UCL s'impatiente et veut avancer dans son projet. L'ULB s'inquiète de l'arrivée de sa rivale sur ses terres bruxelloises. Elle réclame des garanties quant aux habilitations (qui pourra diplômer en quoi, sans concurrence effrénée) et aux conditions de l'intégration de l'Ihecs (aspects financiers essentiellement). Et voudrait donc voir les dossiers avancer en parallèle... Plutôt en 2020 qu'en 2019 donc. C'est tout l'enjeu de la crise.

V.L.A.